



Extrait du SNUipp-FSU Meuse 55

<http://55.snuipp.fr/spip.php?article1070>

Simplification du LPC pour l'année 2012-2013

- COMMISSIONS PARITAIRES - CTA-CAEN -

Date de mise en ligne : jeudi 27 septembre 2012

SNUipp-FSU Meuse 55

Le bulletin officiel du jeudi 27 septembre publie une note de service présentant les modalités concrètes d'allègement du livret personnel de compétences qui portent sur le processus de validation et l'information des familles.

Celles-ci se déclinent en trois points :

1. Dans le cas des élèves ne rencontrant pas de difficultés, il suffit de valider les sept compétences.
2. Si l'acquisition d'une compétence est discutée, les équipes pédagogiques ne renseignent que les domaines et non plus les items.
3. Une simple attestation de validation de compétences d'une page sera adressée aux familles.

Le déploiement expérimental du livret scolaire numérique est à nouveau différé.

Le LPC simplifié sera présenté lors du CSE du 18 octobre 2012.

[Lire sur le site du SNUipp](#)